

8h00 – Accueil café

9h00 – Allocutions d'ouverture

**Jean-Paul DELEVOYE**, Président du Conseil économique, social et environnemental de France

**Thorbjorn JAGLAND**, Secrétaire général du Conseil de l'Europe

**Staffan NILSSON**, Président du Comité économique et social européen

9h45 – Première partie :

Pratiques au quotidien  
de la Charte sociale européenne

Président de séance / Modérateur et remarques introductives :

Professeur **Jean-François AKANDJI-KOMBE**

Professeur de droit à l'Université de Paris I, Coordinateur du Réseau académique de la Charte sociale européenne

a) *Témoignages d'utilisation de la Charte sociale européenne dans différents contextes nationaux et résultats obtenus par les partenaires sociaux, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire*

- **Edouard de LAMAZE**, cabinet CARBONNIER LAMAZE RASLE, Membre du Comité économique et social européen
- **Eugen BRAND**, Délégué général du Mouvement international ATD Quart Monde
- **Hervé GOSSELIN**, Président de la Chambre sociale de la Cour de Cassation
- **Yves VEYRIER**, Président de la section des Affaires européennes et internationales du CESE de France

Discussion

b) *La Charte sociale européenne et la crise économique actuelle*

Président de séance / Modérateur : **Giorgios KAMINIS**, Maire d'Athènes

Remarques introductives : **Jean-Michel BELORGEY**

Président de Section au Conseil d'État, ancien Président et Rapporteur général du Comité européen des droits sociaux, Conseil de l'Europe

- **Jean-Dominique GIULIANI**, Président de la Fondation Schumann
- **Jozef NIEMIEC**, Secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats
- **Philippe de BUCK**, Directeur général de Business Europe

Discussion

13h-14h30 – Déjeuner

14h30 – Deuxième partie :

Les améliorations résultant de la Charte sociale  
Comment faire mieux ?

Président de séance / Modérateur : Professeur **Alfredo BRUTO DA COSTA**,

Ancien Président du Conseil économique et social du Portugal, ancien Membre du Comité européen des droits sociaux, Conseil de l'Europe

Remarques introductives : **Luis JIMENA QUESADA**, Professeur de droit à l'Université de Valencia, Président du Comité européen des droits sociaux Conseil de l'Europe

- **Carin OHLSON**, Députée suédoise, membre de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- **Antoine FRÉROT**, Président de Veolia
- **Virág KAUFER**, Députée, Assemblée nationale hongroise, Membre de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- **Alexander POTCHINOK**, ancien Ministre du Travail et du développement social, Membre du Conseil de la fédération, Fédération de Russie

Discussion

15h30 – Troisième partie :

Les Chartes sociales du Conseil de l'Europe  
et de l'Union européenne : vers une complémentarité  
d'actions pour une Europe plus sociale

Président de séance / Modérateur : **Georgios DASSIS**,

Président du Groupe II au Comité économique et social européen

Remarques introductives : **Henri MALOSSE**,

Président du Groupe I au Comité économique et social européen

Témoignages

- **Luca JAHIER**, Président du Groupe III au Comité économique et social européen
- **Leila KURKI**, Présidente de la section "Emploi, affaires sociales, citoyenneté" du Comité économique et social européen
- **Jean-Marc ROIRANT**, Membre du Conseil économique, social et environnemental de France, Coprésident du Groupe de liaison avec les organisations et réseaux européens de la société civile
- Professeur **Olivier de SCHUTTER**, Professeur à l'Université catholique de Louvain et au Collège d'Europe, Rapporteur spécial auprès des Nations unies sur le droit à l'alimentation

Discussion

Intervention de **Michel BARNIER**,

Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des services

18h00-18h30 – Conclusion

**Jacques DELORS**

INTERPRÉTATION

De FR/EN/DE/ES/EL/PL (français, anglais, allemand, espagnol, grec, polonais)  
vers FR/EN/DE (français, anglais, allemand)

Pour mettre en œuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe – qui rassemble aujourd'hui 47 États européens autour des valeurs de démocratie, de prééminence du droit et de respect des droits de l'homme – a adopté deux conventions majeures : la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne, qui célèbre ses 50 ans le 17 octobre 2011.

De son côté, l'Union européenne a adopté sa Charte sociale en 1989 – la Charte des droits fondamentaux des travailleurs – puis la Charte des droits fondamentaux en 2000 – désormais intégrée au traité sur l'Union européenne.

L'objet de la conférence est de mieux faire connaître ces textes et d'inciter les acteurs nationaux – qui ont un rôle dans leur mise en œuvre – à mieux les utiliser. En effet, dans le contexte actuel, les Chartes peuvent constituer le fondement d'une Europe plus sociale.



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Comité économique et social européen

[www.coe.int](http://www.coe.int)

[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

contact: [charte.sociale@lecese.fr](mailto:charte.sociale@lecese.fr)



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Comité économique et social européen

Paris  
23/09  
2011

# Programme

La Charte sociale du Conseil de l'Europe :  
50 ans et après ?